

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2019

Les droits de propriété intellectuelle profitent considérablement à l'économie européenne. Tel est le constat d'une étude menée par l'OEB et l'EUIPO.

- Les secteurs qui font un usage intensif des droits de propriété intellectuelle (DPI) génèrent 45 % d'activité économique au sein de l'Union européenne.
- Ces secteurs emploient jusqu'à une personne sur trois dans l'UE.
- Les salaires y sont 47 % plus élevés que dans d'autres secteurs.

Munich/Alicante, 25 septembre 2019 - Les secteurs qui font un usage intensif des droits de propriété intellectuelle (DPI) tels que les brevets, les marques, les dessins ou modèles industriels et les droits d'auteur génèrent 45 % du PIB (6 600 milliards d'EUR) dans l'UE chaque année et représentent 63 millions d'emplois (29 % de l'emploi total). De plus, 21 millions de personnes sont employées dans des secteurs fournissant des produits et des services à ces industries. C'est ce qui ressort notamment d'un [rapport conjoint](#) publié aujourd'hui par l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), qui analyse l'importance des DPI pour l'économie de l'UE entre 2014 et 2016.

Au cours de la période examinée, les secteurs faisant un usage intensif des DPI ont créé 1,3 million d'emplois supplémentaires par rapport à la période 2011-2013, tandis que l'emploi total au sein de l'UE a accusé une légère baisse. Dans ces secteurs, la valeur ajoutée par employé est plus élevée que dans les autres secteurs économiques. En conséquence, les salaires sont nettement plus élevés dans les secteurs qui font un usage intensif des DPI: en moyenne, 47 % de plus que les autres secteurs, le chiffre étant porté à 72 % pour les secteurs qui font un usage intensif des brevets.

Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO, s'est exprimé en ces termes:

«Les secteurs qui font un usage intensif des droits de propriété intellectuelle contribuent de manière déterminante à accroître la prospérité de l'UE et à garantir son avenir économique. Ces secteurs se montrent plus résilients face à la crise économique, et plus innovants. Notre défi consiste à veiller à ce que toutes les entreprises et tous les entrepreneurs puissent faire protéger leurs droits de PI, en particulier les PME.»

Pour **António Campinos**, président de l'Office européen des brevets:

«L'importance des secteurs qui font un usage intensif des DPI reflète la force de l'économie fondée sur la connaissance en Europe. Les entreprises de ces secteurs font souvent

enregistrer de multiples droits de propriété intellectuelle combinés pour protéger leurs actifs intellectuels. Cette stratégie aboutit à la création de produits et services à haute valeur ajoutée, et contribue ainsi à pérenniser la compétitivité à long terme de l'Europe.»

Ce rapport est le troisième d'une série d'études visant à déterminer la contribution des secteurs recourant plus que la moyenne aux marques, dessins ou modèles, brevets, droits d'auteur, indications géographiques et obtentions végétales à la croissance de l'économie et de l'emploi au sein de l'UE.

Les secteurs qui font un usage intensif des DPI représentent également la majeure partie du commerce de produits et de services de l'UE avec les autres régions du monde (81 %). L'UE dans son ensemble affichait un **excédent commercial global** d'environ 182 milliards d'EUR dans les secteurs qui font un usage intensif des DPI en 2016, compensant un léger déficit dans le commerce faisant un faible usage des DPI.

Brevets et moteurs de la croissance économique

Il ressort de ce rapport que les secteurs qui font un usage intensif des brevets emploient quelque 24 millions de personnes et génèrent 16 % du PIB total de l'UE. Certains secteurs technologiques y sont également analysés. Dans les technologies d'atténuation du changement climatique, par exemple, les secteurs qui font un usage intensif des brevets ont représenté 2,5 % des emplois et 4,7 % du PIB de l'UE au cours de la période considérée. Le poids économique des technologies d'atténuation du changement climatique devrait augmenter au fur et à mesure que les pays œuvrent à la réalisation des objectifs fixés dans l'accord de Paris. Les entreprises européennes jouent déjà un rôle de premier plan dans ce secteur technologique, avec près de 10 % de l'ensemble des demandes de brevets liées aux technologies d'atténuation du changement climatique déposées ces dernières années auprès de l'OEB par des demandeurs de l'UE.

Le rapport examine également les secteurs faisant un usage intensif des brevets qui contribuent de manière décisive aux technologies de la [quatrième révolution industrielle](#) et à la transformation numérique dans l'UE. Il indique que ces secteurs phares de la quatrième révolution industrielle représentaient 1,9 % de l'emploi total dans l'UE et 3,9 % du PIB en 2014-2016, les deux chiffres étant en augmentation par rapport à 2011-2013. En ce qui concerne les salaires pratiqués dans les secteurs phares de la quatrième révolution industrielle, ils sont doublement supérieurs à la moyenne de ceux des secteurs qui ne font pas un usage intensif des DPI et 39 % supérieurs aux salaires dans tous les secteurs qui font un usage intensif des DPI.

Le dessin ou modèle industriel comme moteur de la création d'emplois

Forte d'une riche tradition en matière de dessins ou modèles, l'UE s'impose comme le leader mondial du dessin ou modèle industriel. Les secteurs dont les industries recourent à la protection de leurs dessins ou modèles industriels ont une incidence économique importante dans l'UE-28. Au total, ces secteurs sont à l'origine de 30,7 millions d'emplois directs et

contribuent à raison de 16,2 % au PIB total de l'UE. Les exportations dans ce secteur ont généré un excédent commercial de plus de 66 milliards d'EUR en 2016.

Secteurs qui font un usage intensif des marques

Les enregistrements de marques augurent souvent de la réussite économique d'une entreprise, imposant une marque et soulignant son caractère distinctif sur le marché. Les secteurs qui font un usage intensif des marques contribuent à hauteur de 37 % au PIB de l'UE et représentent 46,7 millions d'emplois. De même, les salaires y sont supérieurs de 48 % à ceux des secteurs qui n'ont pas recours aux droits de propriété intellectuelle.

NOTE AUX ÉDITEURS

Le rapport présenté aujourd'hui est le troisième d'une série d'études économiques décrivant la contribution des secteurs qui font un usage intensif des DPI à l'économie de l'UE. Il porte sur un vaste éventail de droits de PI – marques, brevets, dessins ou modèles, droits d'auteur, indications géographiques et obtentions végétales – et évalue différents paramètres économiques, notamment le produit intérieur brut (PIB), l'emploi, le commerce extérieur et les salaires. L'étude de 2013 couvrait la période 2008-2010 et la version mise à jour en 2016 couvrait la période 2011-2013. La [présente étude](#) porte sur une période plus récente, à savoir 2014-2016. En outre, l'Islande, la Norvège et la Suisse ont été incluses dans cette étude pour compléter les données relatives aux États membres de l'UE.

L'utilisation moyenne des DPI au sein de l'UE est d'un brevet européen pour 1 000 salariés, de 4,7 marques de l'Union européenne pour 1 000 salariés, de 1,7 dessin ou modèle industriel pour 1 000 salariés, et de 0,2 obtention végétale pour 1 000 salariés. L'intensité ne peut pas être calculée de la même manière pour les droits d'auteur et les indications géographiques, dans la mesure où ils ne sont pas enregistrés au niveau de l'UE. Étant donné que le même secteur peut faire un usage intensif de plus d'un droit de propriété intellectuelle, la somme des chiffres relatifs aux secteurs individuels faisant un usage intensif des DPI dépasse le chiffre total pour l'ensemble de ces secteurs.

À PROPOS DE L'OEB

Fort de presque 7 000 collaborateurs, l'Office européen des brevets (OEB) est l'une des plus grandes institutions de service public en Europe. L'OEB a été créé en vue de renforcer la coopération en matière de brevets en Europe. Son siège se trouve à Munich et il se déploie par décentralisation à Berlin, Bruxelles, La Haye et Vienne. Grâce à la procédure d'octroi de brevets centralisée de l'OEB, les inventeurs ont accès à une protection de haute qualité de leurs brevets pouvant s'étendre à 44 pays, soit un marché d'environ 700 millions de consommateurs. L'OEB est la première autorité mondiale pour l'information et les recherches en matière de brevets.

À PROPOS DE L'EUIPO

L'EUIPO est une agence décentralisée de l'UE établie à Alicante, en Espagne. Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) et des dessins et modèles communautaires enregistrés (DMC), qui garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans tous les États membres de l'UE. L'EUIPO mène également des activités de coopération avec les offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux de l'UE.

Personnes de contact pour la presse

Jana Mittermaier
Rainer Osterwalder
Tél: +498923991833
press@epo.org

Ruth McDonald
Tél.: +34 96 513 76 76
Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu